

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Création du S.I.V.U. par arrêté préfectoral du 4 avril 2000.

Séance publique du 21 juin 2016

Membres en exercice : 8
Date de Publicité : 21 juin 2016

D/2016-012

Aujourd'hui, mardi 21 juin 2016 à 10 heures 30, s'est réuni à son siège, 40 avenue de la Gare, à Bordeaux, le comité syndical sous la présidence de :

Madame Emmanuelle CUNY, Présidente du SIVU

Etaient présents :

A titre de titulaires :

Mesdames CUNY, MARCHAND, BOISSEAU et LIRE et Monsieur LAMAISON

A titre de suppléants :

Etaient excusés :

Mesdames JAMET, POITREAU, LABORDE DARTEYRE, JARTY-ROY, WALRYCK, BOUILHET et RAUX et Messieurs du PARC, BRASSEUR et PRADELS

Avait donné pouvoir :

Madame POITREAU à Madame MARCHAND

REÇU EN PREFECTURE

le 21/06/2016

Application agréée E-legalite.com

033-253306187-20160621-02016_012-DE



SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE BORDEAUX-MERIGNAC

D-2016/012

***Budget de l'exercice 2016
Budget Supplémentaire - Approbation***

Madame Emmanuelle CUNY, Présidente, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le présent Budget Supplémentaire a pour objet d'intégrer sur l'exercice 2016, les résultats et reports de l'exercice 2015.

Le document joint à la présente délibération reprend sous la forme réglementaire imposée par la norme comptable M14 les résultats et reports de l'exercice 2015 pour intégration et les opérations nouvelles de l'exercice 2016.

Je vous propose d'affecter le Résultat de fonctionnement de 1 088 140,19 € en 4 parties :

- 500 000,00 € affectés à l'investissement pour la future opération d'agrandissement de l'installation ;
- 500 000,00 € provisionnés sur le compte alimentation pour faire face à d'éventuelles hausses des prix des denrées ;
- 83 140,19 € affectés aux dépenses de personnel pour faire face à la mise en place des nouvelles lois sur les rémunérations ;
- 5 000,00 € provisionnés pour les créances admises en non valeurs

Et d'affecter le Résultat d'investissement de 1 314 875,87 € en 3 parties :

- 48 519,35 € aux reports ;
- 977 299,31 € aux investissements en cours ;
- 289 057,21 € provisionnés pour la future opération d'agrandissement de l'installation.

Ces propositions sont traduites en :

I. INTEGRATION DES RESULTATS ET REPORTS DE L'EXERCICE 2015 :

Conformément à la délibération D-2016/009, ayant approuvé le compte administratif 2015 et la délibération D-2016/011 affectant les résultats de l'exercice 2015 :

Recettes d'investissement :

Excédent reporté (compte 001) :	1 314 875,87 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068) :	500 000,00 €

Dépenses d'investissement :

Reports immobilisations 2015 (comptes 20 et 21) :	48 519,35 €
---	-------------

Recettes de fonctionnement :

Excédent reporté (compte 002) :	588 140,19 €
---------------------------------	--------------

www.le-gout-dans-nos-assiettes.com

40, avenue de la gare – 33200 BORDEAUX

Tél 05 57 00 04 00 - Fax 05 56 08 88 97 - sivubm@sivubm.com

SIRET 253 306 187 00035

II. OPERATIONS NOUVELLES :

Dépenses d'investissement :

Immobilisations (comptes 20) :	361 755,00 €
Immobilisations (comptes 21) :	615 544,31 €
Immobilisations (comptes 23) :	789 057,21 €

Dépenses de fonctionnement :

Alimentation (compte 60623) :	500 000,00 €
Charges de personnel (compte 64111) :	83 140,19 €
Charges de gestion courante (comptes 65) :	5 000,00 €

En conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer, Mesdames, Messieurs, le vote de la délibération suivante :

LE COMITE SYNDICAL

Vu la délibération D-2016/009, approuvant le Compte Administratif 2015,
Vu l'article L1612-11 du CGCT,

Adopte la délibération suivante :

Article 1 :

Adopte le Budget Supplémentaire de l'exercice 2016,
Le dit Budget Supplémentaire s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

Pour la section de fonctionnement à +588 140,19 € ;
Pour la section d'investissement à +1 814 875,87 €.

Adopté :

Voix pour : 6
Voix contre : 0
Abstentions : 0

Fait et délibéré à Bordeaux au siège social le, 21/06/2016

La Présidente,

Emmanuelle CUNY